

PROCES-VERBAL
COMITE DIRECTEUR NATIONAL N° 506
Marseille, le 14-15 décembre 2024

RESOLUTIONS

Document approuvé le 15 décembre 2024

Classification du document : public

Réunion du samedi 14 décembre 2024, 9h00 à 12h30

Présents :

ALLEGRE Sébastien - DI MEGLIO Frédéric - CORBE Anne - DELMAS Éric - DUPRAT Justine - FELIX Valérie - FERRETTI Jean Lou - HECQUET Céline - HEIDT Valérie - LAMERAT Patrick - LEBRET Joël - MATHIS Samuel - MATYKOWSKI Isabelle - PENVEN Stéphanie - PISTOLET Julie - ROPERT Yvon - ROUVIER Béatrice - SCHITTLY Bernard - SERVAL Emmanuel - SWOBODA Claire - ZIANE Myriam

Excusés : CUVELIER Sarah - DELMAS Alain – GRANDJEAN Bruno - MARAN Vincent - MARGOUE T Chantal - MEYER Hugo - PHILIPPE Claude

Assistaient également :

Sophie MAES	Directrice Administrative
Richard THOMAS	DTN
Cécile NOEL	Secrétaire de Séance

1 - Président préambule :

Ce 1er CDN sera malheureusement très administratif dans sa partie de samedi après-midi pour lancer l'olympiade après l'AG, présentation des postes missions interne et externe à la FFESSM.

- Rappel sur la notion de réserve et confidentialité des débats, prise de parole, vote
- Description du fonctionnement du CDN et des missions
- Importance du Plan sportif Fédéral. Ne pas hésiter à relire notre Projet de développement politique de l'olympiade
- Nomination DTN : le Président va demander au ministre des sports de reconduire Richard THOMAS dans ses fonctions
- Proposition de nomination par intérim du Président CMPN qui sera Bruno GRANDJEAN (vote sera fait avec les nominations des postes internes et externes de la fédération)
- Implication des titulaires des postes réservés.

Retour des membres CDN sur l'AG, environ 420 personnes présentes à l'AG.

- Tour de table sur l'AG : retour positif sur les deux tables rondes du samedi matin et du spectacle théâtre stand up.

- Dynamiser un peu plus les rapports des commissions. En harmoniser les chartes graphiques. Revoir le contenu des informations présentées par les commissions (inégaux).
- Faible mobilisation des SCA sur place.
- Faire travailler les commissions sur des sujets communs et transversaux.

2 - Rappels dates CDN et AG 2025, et fiches de réservation (SG) :

Prochaines dates du CDN (planning) : du vendredi fin d'après-midi jusqu'au dimanche midi.
Merci du respect des délais auprès du siège fédéral pour la réservation hôtel et repas.

Février : 21-23 février à Marseille, CDN puis élargi aux régions + commissions, en présentiel

Juin : 13-15 juin à Marseille, CDN élargi aux régions

Septembre : Conseil des commissions et forum des OD + CDN, date et lieu à définir

Octobre : 10-12 octobre, CDN, lieu à définir

AG 2025 : 5-7 décembre à Annecy.

3 - Rappels règles finances et fiches de remboursement (TG) :

Frais liés à l'activité d'élu :

Feuille de frais type à compléter (don ou remboursement)

Factures des frais engagés (à votre nom, lisibles)

Anticiper les réservations (avion, train, etc...)

2 possibilités : don aux œuvres déductible des impôts ou remboursement sur facture avec quelques règles

Actuellement 25 euros repas, 75 euros hôtel.

Proposition au 01.01.25 : repas 30 euros, hôtel 100 euros

Déplacement auto 0,30 Euros/Km, avion train maxi SNCF 2nd classe

Résolution 24/077 : Augmentation du remboursement des frais hôtel et repas à partir du 1er janvier 2025

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Exception et/ou dépassement, à motiver avec du bon sens

Cas particuliers pour manifestations fédérales et/ou représentation :

- Conjoint hébergé, frais à la charge de l'élu (hébergement, repas, divers)

- Repas ou convivialité à un VIP tiers, avis en amont du Président ou du TG

- Si représentation fédérale (commission) avis TGA pour frais dédié

Tenue fédérale :

Dotation fédérale prévue pour chaque membre du CDN (3 sur 4)

Chemise / polo / sweatshirt / veste polaire sans manche

Besoin de matériel dédié à l'activité membre CDN :

Avis du Président et TG, en dons aux œuvres

4 - Présentation organigramme du siège national (Directrice) :

Présentation des services et des 21 salariés du siège.

Un organigramme avec photos sera envoyé aux membres du CDN.

5 - Obligations vis à vis de l'État en particulier DS et ANS (PSF, PPF, RHN, mise en liste SHN, contrat de délégation, contrat de développement, contrat de performance, mission CTS...) (DTN) :

Ministère des Sports de la Jeunesse et de la Vie associative et ANS :

La situation gouvernementale actuelle impacte notre écosystème mouvement sportif et nos relations avec les différents ministères en prise avec nos activités.

Enjeu de conserver un ministère de plein exercice (budget « propre ») et du maintien de la Directrice des Sports en 2025 (besoin de « stabilité » dans nos relations avec le ministère).

Pas de budget connu en l'état actuel. Probable reconduction des enveloppes 2024 sauf celle relative aux Parts Territoriales qui devrait être en baisse de 10%.

Priorité forte sur l'emploi : importance pour notre fédération de définir une réelle stratégie en la matière.

JOP de Paris 2024 bénéficiaires de 27 M€ (discutable si l'on intègre les dernières aides de l'Etat d'environ 33 M€...).

Nos référents au sein de la Direction des sports et de l'ANS :

- 1 référent à la DS : lien avec toutes les sous-directions (actuel référent maintenu > rappel pas de référent pendant plus d'un an en début d'olympiade précédente).

- 1 référent à l'ANS Développement : contrat de développement et campagne PSF PT (changement de référent depuis septembre 2024).

- 1 référent à l'ANS Haute Performance : contrat de performance, mises en liste, AP et CIP (changement de référent depuis décembre 2024).

Tout changement de référent se traduit par la nécessité de recréer un lien de confiance et un temps d'acculturation à nos activités et notre fédération. A signaler que notre nouveau référent ANS Développement est venu au siège fédéral début décembre rencontrer Président et DTN.

Calendrier :

Reconnaissance des disciplines de haut niveau : arrêté au 1^{er} janvier 2025 : Dossier déposé en août 2024 : examen finalisé (décision dans quelques jours). 3 niveaux en fonction de critères d'olympisme, de densité (nombre de nations) et de rang médaille (place de la France).

Difficultés pour le Hockey Sub qui ne répond pas à tous les critères pour être reconduit. Non-demande pour la NAP EL faute d'un nombre suffisant de nations (moins de 15).

Réécriture du Projet de Performance Fédéral en fonction des disciplines qui seront reconduites en haut niveau : travail à conduire d'ici la fin avril pour être ensuite acté par le CDN puis par l'ANS HP et la DS pour un arrêté au 1^{er} juillet 2025. Intégrera l'identification des structures d'accès régional et national au haut niveau (impact sur parts territoriales).

Mise en liste de haut niveau : 1^{er} janvier 2025 (dissocié de la reconnaissance des disciplines de haut niveau pour 2025) :

Mise en liste sur la base des résultats 2024 et des critères PPF 2021-2024 définis par discipline reconnue de haut niveau. Dossier finalisé au 1^{er} décembre 2024

156 SHN sont proposés à la mise en liste dans les 4 disciplines RHN : 32 en AP – 48 en NAP – 73 en HS 2 Élites - 35 Séniors - 25 Relèves - 31 Collectif national – 52 Espoirs

7 Juges et Arbitres internationaux

Écriture du Projet Sportif Fédéral 2025-2028 (PSF) en début 2025, doit être finalisé à échéance d'avril 2025 pour être soumis à la DS et l'ANS.

Demande de délégation, l'actuelle est valable jusqu'au 31/12/2025 :

Dossier à déposer courant juillet 2025 / Demande pour le para-plongée (handisport et sport adapté) / Décision courant automne pour un arrêté au 1^{er} janvier 2026

Réécriture du contrat de délégation : courant automne.

Document contractuel avec la DS (normé dans sa construction au regard du PSF et du PPF) Permet de valoriser le réel périmètre de la fédération (non limité à la seule délégation), les axes prioritaires de développement (PSF) et les indicateurs associés. Détermine le niveau d'accompagnement de l'État (subventions et RH en CTS). Donne lieu à un échange bilan annuel avec la Direction des Sports.

Subventions 2025

Contrat de performance (déclinaison du PPF) :

2025 : calé sur précédent PPF, 165 300 Euros : Action engagée pour ne pas perdre de moyens (contrat de performance et aides personnalisées) si non reconduction du HS comme DRHN. Sportifs HS listés en 2025 et à charge (assurance AIA, SMR...).

Contrat de développement :

Déclinaison du PSF en lien avec les politiques publiques sportives, 88 000 euros. Identifier 3 à 4 actions : durables sur l'olympiade, financement à 50% sur fonds propres, complémentaires aux actions portées dans le cadre des appels à projets (voués à disparaître ?) et relevant de 4 domaines en lien avec les politiques publiques à savoir, le développement de la pratique pour le plus grand nombre (focale sur le sport éducatif et scolaire, le para, le sport au féminin...), l'emploi et la professionnalisation (priorité gouvernementale), la promotion du sport santé et le développement de l'éthique et de la citoyenneté.

Effectif CTS :

Rappel du contexte : 7 CTS actuellement, effectif cible ministère depuis 2010 : 6
1er combat : suppression de 2 postes suite au départ à la retraite du CTS Normandie et IDF en 2015. Recrutement de Jérôme HLADKY en novembre 2015 (réalisé avant constatation du départ à la retraite de Richard POTIER afin d'éviter la perte du poste)

Négociation pour récupération de Maxime BERGERON et maintien du poste suite à la titularisation au 1er septembre 2022 (conséquence : sureffectif de +1)

2023 : suite évaluation des fédérations en 2022 dans leur capacité de mettre en œuvre les politiques publiques sportives, réaffirmation par la ministre de l'effectif cible de 6 et application à l'horizon 2025 d'une réduction d'un poste.

Combat depuis 2023 :

- Un ministère qui cultive la pénurie de compétences plongée (absence de poste ouvert au concours de recrutement externe depuis plus de 30 ans)
- Un choix du DTN de répondre à l'intérêt général et aux besoins des DRAJES et des CREPS habilités à mettre en œuvre les formations professionnelles plongée (cf lettres de missions), ce qui pénalise la fédération et les OD auprès desquels les CTS sont placés.
- Une non-reconnaissance de la surface de notre fédération et de la réalité de ses besoins (incapacité de l'État de sortir du principe de reconduction des moyens et de redéployer ces moyens).
- X courriers et X interventions du DTN et Président à chaque occasion au niveau du MS et des représentants des DRAJES et des établissements.

Combat enfin payant avec en septembre 2024 avec l'ouverture d'un poste de CTS au concours externe (poste typé plongée scaphandre). Mobilisation pour disposer de candidats solides et les accompagner. L'objectif dorénavant : disposer d'un effectif cible de 8 CTS au lieu de 6 (sera discuté avec le nouveau contrat de délégation à l'automne 2025).

Nouveau règlement sur la Nomination des entraîneurs fédéraux nationaux :

Modifications proposées concernant les conditions à satisfaire et qualifications requises :

- Être titulaire du MEF1 de la discipline ou d'un diplôme reconnu équivalent par le DTN ou d'une expérience qui confère un niveau d'expertise équivalent reconnu par le DTN
- Justifier auprès du DTN d'une expérience significative dans le domaine de l'entraînement et de l'encadrement d'un collectif.

Les candidatures aux fonctions d'EFN et les missions attribuées à chacun sont étudiées et validées par le DTN. L'avis des présidents des commissions nationales concernées peut être sollicité par ce dernier.

Le DTN propose la liste des EFN au Président fédéral pour validation et nomination officielle (article 19 des statuts de la fédération).

La mixité sera encouragée : tendre vers la parité dans chaque collectif. L'intégration de jeunes entraîneurs sera facilitée dans l'objectif d'assurer la relève générationnelle et la transmission des savoir-faire.

Résolution 24/078 : Nouveau règlement nomination Entraîneurs nationaux fédéraux

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

***Info du Président sur BP sans scaphandre :** lors du dernier CDN (veille AG), vote après avis de la CN Apnée pour que le BP sans scaphandre puisse avoir les prérogatives de certification du MEF1 sous condition d'avoir la licence + RIFAA.

Ouverture vers le secteur marchand pour développer les brevets fédéraux. Ce n'est pas une équivalence du MEF1 (n'ouvre pas la voie vers le MEF2). Seulement les prérogatives pour la délivrance de brevet.

6 - Nouveau Medico sport santé et CNOSE (B. Schittly) :

Travaux engagés pour faciliter la lecture et l'exploitation du Vidal

<https://www.vidal.fr/sante/sport/infos-sport-medicosport-sante/74/sports-sous-marins-apnee/>

Réflexions sur la façon d'inciter les médecins à prescrire du sport santé.

« Le sport est un médicament sans effet secondaire »

Manque d'implication du sport santé par la commission médicale nationale.

Programme Sport Santé pour l'olympiade :

- Réaliser une ordonnance type pour les médecins où il ne reste plus que des cases à cocher
- Créer un label sport santé fédéral « palmer vers votre santé »
- Faire une cartographie des clubs pratiquant le sport santé, et la faire superposer aux maisons sport santé.

2025 : Année de la santé mentale et année des océans. Donc grand axe public.

Développement de la communication Sport Santé (clip sur la notion de bien être)

7 – Rencontre avec le directeur de l'ENVSAN de Quiberon (Président) :

Rencontre avec le directeur de l'École nationale de voile et de sports nautiques au siège de la fédération le 13 novembre 2024 (Président, DTN, Jo LECORGUILLE)

Ont été abordés divers sujets :

- La création d'un futur Institut National du Nautisme placé sous la double tutelle de la direction des sports du ministère des sports et de la direction générale des affaires maritimes intégrant dans son périmètre les activités subaquatiques. Décret de création en préparation échéance de publication d'ici l'été 2025.
- Le rôle de la FFESSM dans la mise en œuvre de la stratégie nationale mer et littoral à laquelle nous avons largement contribué à l'élaboration en 2023 aux côtés de la mission sport durable du ministère des sports
- L'animation du SNOSAN dont l'objectif est l'étude de l'accidentologie relative à la plaisance et aux activités nautiques récréatives et sportives en eaux françaises (en lien avec le REX)
- La relation avec le pôle ressource sport, mer et littoral (SML) dont l'objectif est de renforcer les capacités d'expertise-conseil des agents du Ministère chargé des Sports dans le domaine de la pratique des sports de nature en milieu littoral et de favoriser l'expérimentation, le partage, la valorisation et la mutualisation au niveau national, des expériences menées.
- La « crise » en CIBPL sur la formation des brevets d'État suite à la dénonciation par le Campus Sport Bretagne en octobre dernier de la convention de subdélégation qui le liait au CREPS de Bordeaux pour mettre en œuvre les formations au diplôme d'État de plongée en Bretagne avec pour opérateur la base fédérale de Trébeurden. Subdélégation prise par l'ENVSAN suite à cet échange sur demande de la Direction des sports.

8- Information sur la réécriture des Brevets états du sport (Président) :

La direction des sports du MS doit mettre les diplômes actuels de toutes les filières JEPS en conformité avec la loi « *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* » qui rend, entre autres, obligatoire le découpage des certifications en blocs de compétences dès lors qu'elles sont enregistrées au RNCP, toutes filières métiers confondues (non spécifique au sport). Il s'agit aussi de répondre à la priorité gouvernementale relative au développement de l'emploi et de l'insertion par et dans le sport, en proposant des nouveaux diplômes accessibles en blocs de compétences qui offriront des correspondances entre certifications (diplômes d'Etat de la filière JEPS, diplômes universitaires de la filière STAPS, certificats de qualifications professionnelles des branches professionnelles, etc.) et permettront d'améliorer l'accessibilité des emplois sportifs, de renforcer la qualité de l'emploi et l'attractivité des métiers du sport.

Un GT pour la plongée subaquatique avec et sans scaphandre comprenant la FFESSM, la FSGT, l'UCPA, les 3 CREPS habilité de métropole, la DRAJES PACA, les organisations professionnelles et syndicales de la filière (ANMP, SNMP, COSMOS...) a été constitué par le ministère. Des oppositions stratégiques ont émergé. La FFESSM étant en phase avec la FSGT et l'ANMP et certains Organismes de formation.

Les travaux ont débuté l'automne dernier avec des échéances serrées concernant les rendus puisque le BP JEPS plongée avec et le BPJEPS sans scaphandre réécrit devront être examinés en CPC au plus tard fin mars 2025 et le DE avant la fin d'année 2025.

Ces travaux font l'objet d'une ré-interrogation complète de l'architecture de notre filière métier avec notamment l'objectif d'une autonomie « entière » du BP Plongée (prérogatives de DP), à la demande de France Compétences, ce qui va potentiellement télescoper l'actuel DE et son CC.

Tous les diplômes seront constitués de 2 blocs de compétences généraux prédéfinis et non discutables en GT (BC1 et BC2) et d'un ou deux blocs de compétences spécifiques à l'activité. Pour la plongée, il a été acté de disposer de 2 BC notamment en raison de notre environnement spécifique (BC3 et BC4). Une réunion GT3 pour le sans scaphandre est prévue semaine prochaine puis une réunion GT3 pour le avec scaphandre, enfin au lendemain Salon plongée un GT4 en présentiel à la DS est prévu pour le avec scaphandre.

***Il est précisé que le sujet des équivalences partielles et allègements avec les diplômes fédéraux dans toutes les filières sportives ne fait pas l'objet d'étude à ce stade.

Réunion du samedi 14 décembre 2024, 14h30 à 19h00

Présents :

ALLEGRE Sébastien - DI MEGLIO Frédéric – CORBE Anne - DELMAS Éric - DUPRAT Justine - FELIX Valérie - FERRETTI Jean Lou - HECQUET Céline - HEIDT Valérie - LAMERAT Patrick - LEBRET Joël - MATHIS Samuel - MATYKOWSKI Isabelle - PENVEN Stéphanie - PISTOLET Julie - ROBERT Yvon - ROUVIER Béatrice - SCHITTLY Bernard - SERVAL Emmanuel - SWOBODA Claire - ZIANE Myriam

Excusés : CUVELIER Sarah - DELMAS Alain - MARAN Vincent - MARGOUET Chantal - MEYER Hugo - PHILIPPE Claude - THOMAS Richard

Absents :

Assistaient également :

Sophie MAES	Directrice Administrative
Cécile NOEL	Secrétaire de séance

9 - Affiliation directe des clubs auprès siège national (SG et Président) :

Actuellement, les clubs asso reçoivent une facture venant de leur CR avec l'affiliation Nationale + régionale + départemental (facultatif). Le club règle toutes les cotisations à la région. La région reverse la cotisation nationale au siège.

Les SCA reçoivent la notion de renouveler l'agrément au mois d'aout par le siège national, et le règlement de la cotisation nationale est réglée directement au siège (HelloAsso, ou virement / CB).

Discussion de faire régler la cotisation nationale des clubs asso au siège directement.

Politiquement, il est envisagé de faire que le national, à moyen terme, encaisse les brevets des structures, sans passer par les régions. En attente d'un développement informatique à cet effet. Le but étant de décharger les régions des actions telles que la facturation des brevets. Rétrocession vers région et Codep, montant à revoir ensuite, lorsque le siège gèrera les factures brevets et clubs.

Débat sur le sujet de l'affiliation directe au siège : beaucoup de contre (charge de travail en plus pour le siège, alors que charge quasi identique pour les régions). Donc repoussé à ce stade. A voir ultérieurement.

10 - Championnat monde Hockey 2027 (DTN et Président) :

Demande d'une lettre d'intention à envoyer à Anna Arzhanova, Présidente de la CMAS, pour se positionner, en attente du CDN de février pour valider cette candidature. Pour se faire, il est demandé à la CN HS de communiquer en urgence un dossier de candidature répondant au cahier des charges d'une compétition CMAS de catégorie A, un budget prévisionnel, une lettre d'engagement de la collectivité d'accueil et plus particulièrement de la piscine support et enfin la garantie d'information / implication du COREG et du CODEP concernés.

Résolution 24/079 : Sur la possibilité d'un championnat mondial de hockey

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

11 - Représentation du CDN et Président aux championnats sportifs (listing du SG) :

REPRESENTATION NATIONALE COMPETITIONS 2024 2025

NAP CHPT NATIONAL DES CLUBS	DIJON 14-15 DECEMBRE 2024	Date de CDN
NAP CHPT NATIONAL ELITE (S/J/C)	LIMOGES 29 MAI -01 JUIN 2025	ISABELLE MATYKOWSKI SEBASTIEN ALLEGRE FRED DI MEGLIO STEPHANIE PENVEN Multi activités
NAP CHPT EAU LIBRE	GDF 19-20 JUILLET 2025	VALERIE HEIDT
NAP COUPE DU MONDE PISCINE MANCHE 1	AIX EN PCE 07 - 09 FEVRIER 2025	BEATRICE ROUVIER
APNEE CHPT FRANCE PISCINE	LIMOGES 29 MAI -01 JUIN 2025	Multi activités ISABELLE MATYKOWSKI SEBASTIEN ALLEGRE FRED DI MEGLIO
APNEE CHPT EAU LIBRE	VILLEFRANCHE/MER 27-28 JUIN 2025	JEAN LOU FERRETTI (06) SEBASTIEN ALLEGRE
HS CHPT FRANCE D1 (H/F) Manche 3	MONTLUCON 07-09 JUIN 2025	CHANTAL MARGOQUET
HS CHPT FRANCE JUNIOR/MINIME	MULHOUSE 5-6 AVRIL2025	VALERIE HEIDT

HS CHPT France BENJAMIN/CADET	PONTOISE 17-18 MAI 2025	CELINE HECQUET
ORIENTATION CHPT DE FRANCE	GDF 17-18 MAI 2025	BERNARD SCHITTLY
NEV CHPT FRANCE SLALOM	CERGY NEUVILE 17-18 MAI 2025	PATRICK LAMERAT
NEV CHPT DESCENTE DESCENTE	THONON LES BAINS 07-08 JUIN 2025	JUSTINE DUPRAT
NEV CHPT FRANCE COURSE EN LIGNE	ETEL 12 AVRIL 2025	YVON ROPERT
TSC CHPT DE FRANCE	CAEN 14-15 JUIN 2025	Date de CDN - Joel LEBRET
PSP CHPT DE FRANCE	LIMOGES 29-30 MAI 2025	Multi activités JULIE PISTOLET Fred DI MEGLIO
PV CHPT FRANCE EAU LIBRE	LA REUNION 03-06 AVRIL 2025	PRESIDENT COREG REUNION

12 - Salon de la plongée 2025 (Président) :

Participent de manière officielle toute la durée du salon en tant que membre du CDN : Président, Président Adjoint, Vice-Présidents, Trésorier et trésorier adjoint, Secrétaire et secrétaire adjoint.

Pour les autres membres, voir avec Albane pour invitation ou badge.

Stand fédé, handi, sportifs HN avec remise de médailles.

Recherche d'une personnalité pour faire l'ouverture du salon (attente réponses M Sports, DGAMPA, ANS, CNOSF).

13 - Présentation des missions et postes internes et externes de la FFESSM :

55 items, postes et missions

Résolution 24/080 : Postes attribués

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Voir Annexe 1 jointe (nominations postes internes et externes de la FFESSM)

14 - Rémunération du Président et montant alloué, selon la loi sur le Sport :

Comme prévu dans les Statuts déclinés selon la loi sur le Sport du 2 mars 2022, le premier CDN doit débattre de la rémunération du Président et du montant éventuellement alloué.

Le Président de la FFESSM décline l'offre, il notifie que cela sera peut-être utile à un futur Président de la fédération devant limiter sa vie active professionnelle pour assumer sa fonction de président, laquelle prend beaucoup de temps. Il évalue à plus de 50h/semaine l'investissement nécessité par cette fonction.

15 – Déclaration patrimoniale de certains élus, selon la loi sur le Sport :

Dans le cadre de la Transparence de la Vie publique, déclaration de patrimoine et déclaration d'intérêts dans les 2 mois suivants l'élection.

<https://declarations.hatvp.fr/#/> https://www.hatvp.fr/espacedeclarant/patrimoine-interets-instruments-financiers/la-declaration-dinterets/#post_4648

Parmi les membres du Comité Directeur National : le Président, le Président Adjoint, le(s) Vice-Présidents, le Secrétaire Général et le Trésorier Général doivent dans les deux mois suivants leur élection, adresser au président de la Haute-Autorité pour la transparence de la vie publique une déclaration de situation patrimoniale et une déclaration d'intérêts.

Parmi les autres membres des instances dirigeantes nationales et régionales de la fédération ainsi que des commissions nationales, des ligues professionnelles et des organismes mentionnés à l'article L. 132-2 du Code du sport, le Comité d'éthique et de déontologie prévu à l'article 24 fixe si besoin la liste complémentaire de ceux qui doivent adresser une déclaration visant la transparence telle que décrite dans le Code du sport.

Fin d'après-midi, visite des locaux du siège national.

Réunion du dimanche 15 décembre 2024, 09h00 à 12h00

Présents :

ALLEGRE Sébastien - DI MEGLIO Frédéric – CORBE Anne - DELMAS Éric - DUPRAT Justine - FELIX Valérie - FERRETTI Jean Lou - HECQUET Céline - HEIDT Valérie - LAMERAT Patrick - LEBRET Joël - MATHIS Samuel - MATYKOWSKI Isabelle - PENVEN Stéphanie - PISTOLET Julie - ROPERT Yvon - ROUVIER Béatrice - SCHITTLY Bernard - SERVAL Emmanuel - SWOBODA Claire - ZIANE Myriam

Excusés : CUVELIER Sarah - DELMAS Alain - MARAN Vincent - MARGOUET Chantal - MEYER Hugo - PHILIPPE Claude - THOMAS Richard

Absents :

Assistaient également :

Sophie MAES	Directrice Administrative
Cécile NOEL	Secrétaire de séance

16 - Organigramme fonctionnel d'implication de la FFESSM (Président) :

Présentation par le Président d'un arbre de notre organisation fédérale, branche par branche à partir d'un grand schéma extrait de travaux de communication de 2021 (établis par Corinne HAMERS qui est remerciée par le Président, actualisé par le Président).

Siège national / Direction relations institutionnelles / Direction Générale fédérale / Politique DD et RSO / Protection des activités / Promotion des activités (COM-MARK) /Gestion du réseau structures et licenciés / Gestion des activités

Voir Annexe 2 jointe (organigramme fonctionnel)

17 - Débats ouverts sur les dossiers du PSF à poursuivre ou à lancer :

*** Mise à jour site Bénévolat (Yvon Ropert)**

Céline Hecquet, Bernard Schittly et Yvon Ropert : il faut revoir le site pour d'éventuelles modifications.

*** Mise à jour site Sport Santé (Bernard Schittly)**

Mettre à jour / structurer la partie Sport Santé sur le site internet. Y ajouter le contenu des séances en accès libre. A finaliser d'ici 6 mois. Bernard Schittly et Fred Di Meglio.

*** Mise à jour document présentation FFESSM.**

Un ppt a été réalisé en 2021 sur la présentation de la FFESSM destiné à nos structures et éventuellement à la presse. Mise à jour de ce document. Manu Serval, Joel Lebret, Valérie Felix, Sam Matthis, Stephanie Penven.

*** Croissance « plongée avec un e »**

Isabelle Matykowski, Myriam Ziane, Valérie Felix : création de contenu sur la féminisation pour Subaqua, des portraits de femme (milieu des activités sub, scientifiques, artistes, sportives, présidentes OD...)

*** Innovation avec le e-sport (Président)**

Prévision par CIO de futurs Jeux olympiques du e-sport. Le CNOSF est très impliqué. 2 visions : soit aspect gaming bien connu, soit aspect sportif virtuel (tennis, rameur, etc.), combiner ces 2 aspects. Exemple pour la plongée, l'inclusion sportive : personne avec un casque VR immobilisée dans l'eau par un harnais, afin de lui permettre de palmer sans avancer. Joel Lebre, Julie Pistolet et Frédéric Di Meglio

*** Aisance aquatique vu blocage CIAA (Manu Serval)**

Manu Serval et Président : l'État déploie de grands moyens financiers pour faire de la prévention contre le risque de la noyade. L'opération « Sauvenage » a été remplacée par le « Savoir nager sécuritaire » et est géré dorénavant par la fédération de natation et fédération des MNS. La FFESSM a été refusée en raison du lobbying. Noter que la fédération se retrouve confrontée à des plongeurs ne sachant pas nager au départ comme du passage du baptême.

Aisance aquatique c'est du 4-7 ans. Possibilité pour la FFESSM d'un brevet « Nouvelle aisance aquatique » : formation d'une heure et carte reconnue en interne uniquement. Voir avec Jérôme HLADKY notre DTN adjoint, mandaté par la fédération pour la représenter dans les groupes de travail du CIAA depuis plusieurs années et qui s'est vu confier par le DTN la mission de réfléchir à la création d'une école FFESSM de l'eau et de l'immersion préalable à la découverte de nos activités subaquatiques suite l'impasse avec CIAA et FFN.

*** Journée des océans et Année de la mer 2025 (Président)**

2025 décrétée par le Président de la République comme année de la Mer. La Mer en commun pour maritimer les esprits en plaçant la Mer et l'Océan et leurs enjeux au cœur de l'espace public. 8 juin : journée des océans chaque année

Du 9 au 13 juin l'UNOC à Nice (3^e congrès mondial des Nations Unies) : mobiliser les acteurs pour permettre d'améliorer la conservation des océans (et mers).

La FFESSM doit s'impliquer : actions pour sensibiliser les clubs et licenciés autour de cette thématique, éventuellement autour du dimanche 8 juin. Volonté politique d'avoir un projet à définir puis à médiatiser auprès des clubs afin de les mobiliser. Possibilité d'une labellisation de projets par l'ancien SE d'Etat de la Mer, repris par la DGAMPA (Direction Générale des affaires maritimes, pêche et aquaculture) à contacter une fois projet cadré.

Echanges sur divers projets : Nettoyage de plage, implication des commissions, Oxyjeunes, Concours au niveau de nos structures avec trophée au Salon plongée janvier 2026...

***Focus focalisé sur le projet d'un Clip vidéo à diffuser sur nos réseaux et à faire diffuser/relayer également par nos structures. Implication directe du Président. Joel Lebre propose de contacter une Sté de production. Clip traduisant l'engagement de la FFESSM sur la nature et l'océan.

*** Lancement Oxyjeunes 2025 (Valérie Heidt)**

Le 19 octobre 2025 à la piscine de Mulhouse

Petits flyers à prévoir au salon de la plongée (si flyer existant).

Mobiliser les présidents de région là-dessus. Communication à faire. A aborder lors du CDN du mois de février (étendu aux régions et commissions)

*** Réactivation e-learning (PE40 / Mandarine)**

Budget programmé ; Anne Corbé et Jean-Lou Ferretti pour faire le lien avec la CTN.

*** Lancement « mermaiding » (sirènes et tritons).**

Comme prévu dans notre projet de développement, proposition groupe de travail d'élus : Myriam Ziane, Céline Hecquet et Claire Swoboda.

Diverses personnes pourraient être contactées sur cette thématique comme Ariane Marchant (BFC, ariane.bailly@gmail.com) + Michel Edelin et Charlotte Riotte.

*** Stratégie évolution SI**

Echanges programmés chaque semaine entre Théo notre actuel chef de projet informatique et Julie Pistolet. Le DSI François Joncas recruté en prestataire une fois/semaine doit nous présenter un projet sur les étapes futures de la refonte du SI.

Recrutement d'un chef de projet informatique, en salarié. Théo, l'actuel chef de projet qui est en prestataire centré sur la FFESSM passe de l'auto-entreprenariat à la création d'une société, et ne pourra s'occuper de la FFESSM comme il le fait. Entretiens prévus en janvier.

*** Projet Forum des OD septembre 2025**

20-21 septembre 2025 (lieu à définir, environ 150 personnes à héberger) pour mobiliser nos Codep. Samedi matin conseil des commissions nationales, et après-midi conseil des OD. Réfléchir aux différentes thématiques.

Le TG doit faire un point sur le budget (prise en charge hébergement, repas, par rapport aux anciens conseils des OD)

Le Président de la FFESSM
Frédéric DI MEGLIO



Secrétaire Général
Jean Lou FERRETTI



ANNEXE 1

CDN 14 & 15 décembre 2024 - Marseille

Fonctions au sein du CDN :

Président :	Frédéric Di Meglio
Président adjoint :	Bernard Schittly
Vice-présidente :	Chantal Margouet
Vice-présidente :	Myriam Ziane
Vice-présidente :	Anne Corbe
Vice-président :	Patrick Lamerat
Trésorier général :	Emmanuel Serval
Trésorière générale adjointe :	Valérie Félix
Secrétaire général :	Jean Lou Ferretti
Secrétaire générale adjointe :	Stéphanie Penven
Référent Développement durable :	Vincent Maran
Référent RSO :	Yvon Ropert – Céline Hecquet
Référent Mixité :	Isabelle Matykovski
Référent Jeunes :	Céline Hecquet
Référent Sport :	Claude Philippe
Référent Conseil des régions :	Myriam Ziane
Référent Manifestations :	Seb Allègre
Référent Communication institution :	Samuel Mathis
Référent SI :	Joël Lebret – Julie Pistolet
Référent Sport Santé :	Bernard Schittly
Référent Handisub :	Emmanuel Serval

Différentes fonctions au sein de la fédération :

1) DTN : Richard THOMAS

- a) Cadres d'état :
 - i) DTN Adjoint : Jérôme Hladky
 - ii) CTN : Maxime Bergeron
 - iii) CTS : David Bonnet (NAQU), Joëlle Raboutou (Occitanie), Alix Respinger (CIBPL), Yann Ruello (PACA)

2) Bureau des juges et arbitres et des entraîneurs :

- a) Composition :
 - Bureau des Juges-Arbitres :**
 - 3 femmes : VINCENT Julie - HERVE Catherine - LE MOEL Joelle
 - 3 hommes : COROMPT Éric - PHILIPPE Claude - GENET Joël
 - Bureau des entraîneurs :**
 - 3 femmes : Florence PLOETZE - Sarah CUVELIER - 1 poste vacant
 - 3 hommes : Marc VIEUGUE - Emmanuel DUCHESNE - Nicolas LEGEAY

- b) Élus au CDN :
 - (1) Collège des juges arbitres (homme) : Claude Philippe (NAP)
 - (2) Collège des entraîneurs (femme) : Sarah Cuvelier (Hockey Sub)

3) Commission des SHN :

- a) Composition :
 - SHN Nage avec Palmes :**
 - 2 femmes : PATRIE Nolwenn - JULIEN Camille
 - 2 hommes : MEYER Hugo - LASSERRE Kévin
 - SHN Hockey Subaquatique :**
 - 2 femmes : ROUSSEL Cécile - 1 poste vacant
 - 2 hommes : FLANDRIN Hyacinthe - 1 poste vacant
 - SHN Apnée :**
 - 2 femmes : ROUVIER Béatrice - 1 poste vacant
 - 2 hommes : 2 postes vacants

- b) Élus au CDN :
 - i) Béatrice Rouvier (Apnée)
 - ii) Hugo Meyer (NAP)

4) Encadrement des collectifs nationaux : seront nommés par le président sur proposition du DTN.

5) Bureau de surveillance des opérations électorales :

- a) Président de la CNJ ou suppléant : Jérôme Carrière
- b) Directrice : Sophie Maes
- c) 2 membres du conseil des sages : Guy Zonberg, Jean Louis Galy

6) Bureau des manifestations :

- a) 1 mb du CDN qui le préside : Seb Allègre
- b) DTN : Richard Thomas
- c) Claude Philippe
- d) 1 représentant des SHN : Béatrice Rouvier
- e) + Toute personne jugée nécessaire

7) Comité d'éthique et de déontologie :

- a) Président de la juridique nationale : Jérôme Carrière
- b) 2 membres du conseil des sages nommés par le CDN
 - i) Georges Livet et Hélène Bernero
- c) 1 membre suppléant du conseil des sages
 - i) Georges Parquier

8) Nomination du CNAS :

- a) 2 présidents de Codep tirés au sort : Frédéric BERNARD (Codep 33), Julie JAKER- KANER (Codep 77)
- b) 2 présidents de région tirés au sort : Nicole BOULAY (Occitanie), Laurent JUMELLE (HdF)
- c) Trésorier général de la FFESSM : Emmanuel Serval
- d) Un membre du CDN : Bernard Schittly
- e) Secrétaire salariée : Aurélie Lescure
- f) DTN
- g) Un membre du comité d'éthique : Georges Parquier

9) Référent bases fédérales :

- a) Sébastien Allègre, assisté de Joël Lebret

10) Bureau des archives historiques fédérales :

- a) 2 mb du conseil des sages et 1 personnalité désignée par le CDN
 - i) Michel Bué et Guy Zonberg
 - ii)

11) Présidente conseil des régions :

- a) Myriam Ziane

12) Référent activités jeunes :

- a) Céline Hecquet
- b) Épaulée de Valérie Heidt (pour Oxyjeunes), Pascal Enjalbert et assisté de Manuel Serval
- c) Et Justine Duprat (rôle à créer rubrique des jeunes dans Subaqua, initiatives jeunes, trophée des jeunes)

Rencontre Oxyjeunes nationale à Mulhouse le 19 octobre 2025, piscine de l'illberg, hébergement au centre sportif régional d'Alsace, 5 rue des frères lumière 68200 Mulhouse. (Valérie en organisatrice + Justine en aide)

Noter le référent OXYJEUNES vu l'historique : Pascal ENJALBERT

13) Bureau des médailles composé de

- Deux membres du Comité Directeur National : Yvon Ropert et Eric Delmas
- Directeur Technique National : Richard Thomas
- Directrice administrative : Sophie Maes
- Une présidente de Comité régional : Chantal Margouet
- Une représentante de club : Valérie Heidt
- Un représentant des commissions nationales : Myriam Ziane
- Un membre individuel de la fédération : Patrick Lamerat

14) Groupement des professionnels fédéraux :

- a) Éric Delmas, Claire Swoboda, Emmanuel Serval, Jean Lou Ferretti
- b) Conseiller : Alain Delmas

15) Conseil disciplinaire de 1^{ère} instance :

- a) Président : Philippe Schneider
- b) Vice-président : Yvon Fauvel
- c) Assesseurs : Thomas Andrault, Éric Brunelle, Claire Derrendinger, Audrey Tralongo, Samuel Bonte , René Kobler

16) Conseil disciplinaire d'appel :

- a) Président : Éric Braun
- b) Vice-président : Tony Merle
- c) Assesseurs : Jo Evenat, Gilles Dufetel, Alain Magnan, Laurent Marcoux, Samuel Bonte , Eric Corompt.

17) Commission médiation :

- a) Nomination d'un médiateur : Georges Livet
- b) 2 suppléants en dehors du CDN : Jérôme Carrière, René Cavallo

- 18) Médecin fédéral national :** Dr Bruno Grandjean nommé par le Président
- 19) Médecin élu du CDN :** Dr Bernard Schittly
- 20) Médecin SMR :** Dr Denis Firdion
- 21) Médecin chargé du plan de lutte anti-dopage :** Dr Éric Sarrazin
- 22) Cellule honorabilité, éthique et citoyenneté :**
- a) Gestions des violences et violences sexuelles : Valérie Félix et Bernard Schittly
 - b) Contrôle informatique de l'honorabilité : Valérie Félix et Bernard Schittly
- 23) Animation bénévolat dont dossier Compte Engagement Citoyen :**
- a) Yvon Ropert
 - b) Céline Hecquet, Bernard Schittly, Patrick Dumas et Pascale Mignon
- 24) Animation mixité :**
- a) Isabelle Matykovski
 - b) Myriam Ziane et Joel Lebret
- 25) Animation sport santé :** Bernard Schittly, Frédéric Di Meglio, assistés de Yann Ruello
- 26) Animation communication digitale (réseaux sociaux) :**
Stéphanie Penven, Jean Lou Ferretti,
- 27) Animation ligne vestimentaire :**
- a) Valérie Félix,
 - b) Chantal Margouet, Stéphanie Penven et Patrick Lamerat
- 28) Ligne éditoriale magazine Subaqua :** Fred Di Meglio
- 29) Référent piscines et fosses de plongée :** Bernard Schittly + Jérôme Hladky
- 30) Mécénat et partenariat :** Fred Di Meglio et Manu Serval
- 31) AG Nationales :** Jean Lou Ferretti
- 32) ReX :** Chantal Margouet et Patrick Lamerat
Assistés de Anne Corbet, Céline Hecquet
- 33) Convention EN et UNSS :**
- a) DTN + élu ou bénévole : Clément Normani, Hélène Caron et DTN Adjoint
 - b) Éducation par le Sport : Samuel Mathis
- 34) Animation SI :** Joël Lebret, Julie Pistolet
- 35) Réglementation :**
Réponses rapides aux divers textes : Fred Di Meglio, Bernard Schittly, Alain Delmas, Eric Delmas, Richard Thomas, Jean Lou

36) Handisub :

Référent : Yann Strebler, membre du CDN : Emmanuel Serval,
médecin pour la FFH : Jacques Piquet, médecin pour la FFSA : Myriam Vivier Sana

37) RandoSub :

Référent : Emmanuel SERVAL
Assisté de : Justine Duprat et Claire Swoboda

38) Secourisme fédéral et d'état :

Julien Laffineur est nommé **Référent national Secourisme** (proposé par la Commission Technique Nationale à la validation du Président FFESSM).

Samuel Mathis est le **conseiller du Président** pour les relations avec le Ministère de l'Intérieur - Sécurité Civile.

Bernard Schittly est le **médecin dédié**

39) TIV :

- a) Référent : Patrick Dumas
- b) Site TIV : Alain Delmas

40) Relations Internationales : Fred Di Meglio

41) **Thon rouge** : Henri Julia henrijulia@neuf.fr (06 23 01 74 17) secondé par Jeremy Jacob.
Accord de Vincent RAVEL

42) **CIAA** : prochaine mandature, remplacement de Patrick Savourey par Patrick Lamerat

43) Relations avec les syndicats :

- a) Fred Di Meglio,
- b) Suppléant Alain Delmas, Eric Delmas

44) Relations avec le Cosmos :

- a) Fred Di Meglio,
- b) Suppléant Alain Delmas, Eric Delmas

45) **Représentation à France Station Nautique** : Yvon Ropert

46) **Représentation AFNOR, CEN, ISO** : Jean Pierre Montseny

47) Club France National :

- a) Président : Bernard Schittly
- b) Trésorier général : Emmanuel Serval
- c) Secrétaire général : Jean Lou Ferretti

48) Club France International :

- a) Président : Valérie Félix en remplacement de Yvon Ropert
- b) Trésorier général : Emmanuel Serval
- c) Secrétaire général : Jean Lou Ferretti

49) Suivi des nominations institutionnelles :

- a) Fred Di Meglio, Bernard Schittly

50) Référent développement durable :

- a) Environnement : Vincent Maran
- b) Conseil National Mer et Littoral : Fred Di Meglio
- c) Comité national biodiversité : Vincent Maran et Anne Corbé
- d) UICN : Vincent Maran
- e) Confédération Nationale Mer et Liberté : Joël Bréchaire
- f) Éoliennes : Hélène Caron et Yvon Ropert
- g) Diverses conventions avec organismes DD : Vincent Maran, Isabelle Matykovski
- h) IFRECOR, Initiative Française pour les Récifs Coraliens : Vincent Maran
- i) Convention ministère de la transition écologique : Vincent Maran, Isabelle Matykovski
- j) Clubs DD des fédé sportives au ministère des sports : Yvon Ropert
- k) Sports de nature : DTN et Bernard Schittly
- l) Missions durables du ministère des sports : Yvon Ropert, Isabelle Matykovski
- m) Label Écosub : Yvon Ropert + Myriam Ziane + Claire Swoboda + Julie Pistolet + président commission Bio et Environnement
- n) Trophée écosub : Valérie Félix, Pierre Lafont, + Valérie Heidt + Myriam Ziane
- o) Suivi et développement de nos outils de sciences participatives : Vincent Maran + Jacques Dumas

51) Référent RSO : Yvon Ropert + Anne Corbé + Céline Hecquet

52) Conseil maritime de façade :

- a) Méditerranée : Nicole Boulay + Jean-Claude Jonac
- b) Atlantique Sud : Bernard Labbé,
- c) Atlantique Nord : Laurent Dubost
- d) Manche et mer du Nord : Dominique Ben Bassa et Mathieu Lichosiak
- e) Rapporteur des différents conseils : Isabelle Matykovski pour rapport au Président, assistée de Anne Corbé

53) Médecins des commissions et des équipes de France :

- a) Apnée indoor : Dr Quentin Loheac (commission et apnée indoor)
- b) Apnée eau libre : Dr Romain Guenneuges (EDF AEL)
- c) Hockey Subaquatique : Dr Anne Henkes
- d) NAP : Dr Axel Bastien
- e) Orientation Subaquatique : Dr Bernard Schittly
- f) Tir sur Cible : Dr Charles Mercier Guyon
- g) Technique : Dr Laurent Marcoux
- h) Nage en eau vive : Dr Alexandra ANASTAZE
- i) Photo-Vidéo : Dr Patrick Ragot
- j) Archéologie : Dr Yves Lecuyer

Pour les autres nominations émanant des commissions disposant d'une Équipe de France, la commission propose son médecin au Président qui le nomme après avis du Médecin Fédéral National et du Directeur Technique National.

54) Groupe de travail Statuts type des OD et clubs :

Bernard Schittly, Patrick Lamerat, Alain Delmas, Jean Lou Ferretti, Fred Di-Meglio, Jérôme Carrière

55) AFCAM : Claude Philippe